



TUTORIEL

COMMENT **S'INSCRIRE** A UN **CHALLENGE** **DE COMITÉ / USCF ?**



>>>

ÉTAPE PRÉALABLE : CRÉER VOTRE COMPTE

Si vous n'avez pas encore de compte USCF, la première étape sera de créer un compte via le lien suivant :

<https://www.uscf-sport-cheminot.fr/inscription>

Votre demande de création de compte est terminée, celle-ci sera validée par notre équipe.

Une fois que vous aurez ***reçu le mail de validation*** de votre compte, vous pourrez alors ***vous connecter*** avec votre identifiant (e-mail) et votre mot de passe.

Bonjour,

Nous avons le plaisir de vous informer que votre compte a été validé par un administrateur.
Vous pouvez désormais vous connecter à votre espace personnel.

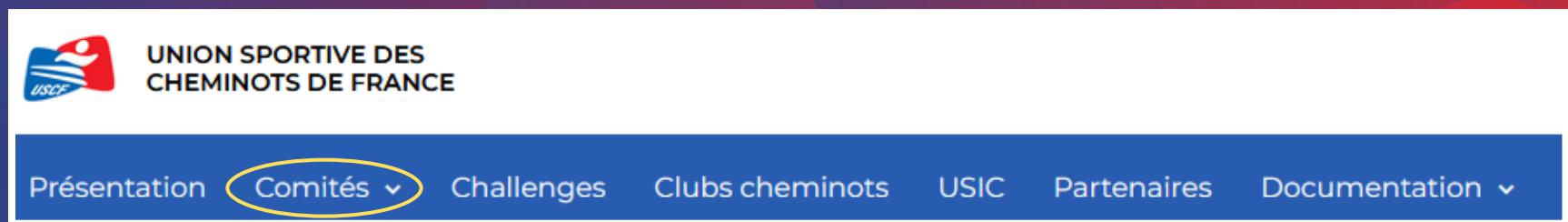
[Cliquez ici pour vous connecter](#)



>>>

S'INSCRIRE À UN CHALLENGE :

Une fois que vous êtes sur le site, connectez-vous à votre compte, et rendez-vous sur l'onglet “challenges”, afin de trouver le challenge qui vous intéresse.



The screenshot shows the official website of the Union Sportive des Cheminots de France (USCF). The logo is in the top left corner. The top navigation bar includes links for "Présentation", "Comités", "Challenges", "Clubs cheminots", "USIC", "Partenaires", and "Documentation". The "Challenges" link is highlighted with a yellow oval. Below the navigation bar, there is a large button with the text "Programme du challenge" and a download icon.

Le programme du challenge est téléchargeable directement sur cette même page.



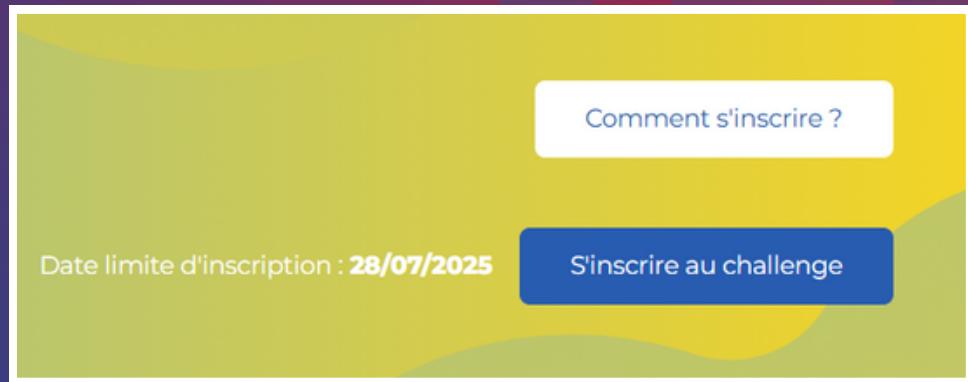
Pas de panique, si celui-ci n'est pas présent, c'est qu'il est en cours de finalisation par notre équipe.



>>>

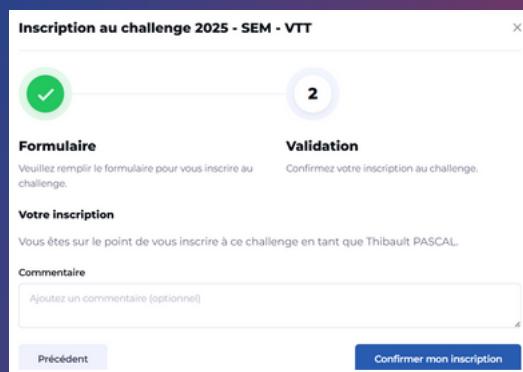
Pour vous inscrire, il suffit de cliquer sur “s’inscrire au challenge”.

⚠ ATTENTION A LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION DU CHALLENGE



L’étape suivante sera de répondre à différentes questions via un formulaire intégré au site sur votre participation (licence, besoin en chèque congés, transport...).

Une fois que c'est fait, vous pouvez cliquer sur “confirmer mon inscription”.



Le paiement sera obligatoire pour valider votre inscription (voir page suivante).



PAIEMENT DE VOTRE PF :

Si le lien est apparent, vous pouvez directement réglé la participation forfaitaire USCF via le bouton HelloAsso (voir ci-dessous) :



Sinon, le lien vous sera envoyé ultérieurement par mail.

RAPPEL CONDITIONS DE PARTICIPATIONS :

Les conditions pour participer à nos challenges :

- être agent ou retraité(e)
- conjoint d'agent
- ayant-droits (majeurs)
- personnel CASI / CCGPF
- auxiliaire ou contractuel (travaillant 127h par mois depuis au moins 3 mois).